

Strasbourg, 21 juin 2022

CEPEJ-GT-CYBERJUST(2022)5rev2

COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CYBERJUSTICE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CEPEJ-GT-CYBERJUST) ET GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITE DE LA JUSTICE (CEPEJ-GT-QUAL)

Rapport des réunions
conjointe du CEPEJ-GT-CYBERJUST et du CEPEJ-GT-QUAL (17 mars)
et du CEPEJ-GT-CYBERJUST (18 mars)

*Ces réunions ont été organisées
dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*

Rapport préparé par le Secrétariat
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

17 mars 2022 - REUNION CONJOINTE des groupes de travail CEPEJ-GT-QUAL et CEPEJ-GT-CYBERJUST

1. Introduction

1. Le groupe de travail sur la qualité de la justice (CEPEJ-GT-QUAL) et le groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) ont tenu une réunion conjointe le 17 mars 2022, dans les locaux de l'Université de Pise. La réunion conjointe a été suivie de réunions des groupes de travail respectifs.

2. Compte tenu de la situation sanitaire, la réunion s'est déroulée dans un format hybride (en présentiel et par visioconférence). L'ordre du jour et la liste des participants sont joints au présent rapport en annexes I et II respectivement.

3. Le Président de la CEPEJ remercie les autorités italiennes pour leur invitation à organiser cette réunion dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le Recteur de l'Université de Pise pour l'accueil chaleureux ainsi que Maria Giuliana Civinini, Présidente du groupe de travail CEPEJ-GT-CYBERJUST et Présidente du Tribunal de Pise pour la parfaite organisation de cet événement.

4. Les autorités italiennes reconnaissent l'impact positif de la CEPEJ sur une administration de la plus efficace et efficiente de la justice et soulignent le besoin continu de bénéficier d'une expertise concrète, en particulier sur l'utilisation potentielle des technologies émergentes, tout en garantissant le respect des droits de l'homme et de l'État de droit.

2. Création d'un organe conjoint : le Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB)

5. Les groupes discutent du mandat du futur "Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB)" (CEPEJ-GT-QUAL(2022)3) qui sera mis en place sous la supervision des deux groupes, conformément à la "Feuille de route révisée pour assurer un suivi approprié de la Charte éthique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement" (CEPEJ(2021)16) adoptée par la CEPEJ lors de sa dernière réunion plénière (décembre 2021).

6. Il est convenu que les modifications suggérées lors de la discussion sont introduites dans le document final par le Secrétariat et envoyées aux membres des groupes de travail pour approbation écrite. L'importance de prendre en considération les derniers développements concernant l'IA et la cyberjustice dans les tâches de l'AIAB est particulièrement soulignée.

7. Le Secrétariat est chargé de préparer un "appel à manifestation d'intérêt" afin d'identifier et de nommer les membres de l'AIAB conformément à son mandat. La sélection est faite par le Secrétariat conjointement avec les présidents des CEPEJ-GT-CYBERJUST et CEPEJ-GT-QUAL, sous la supervision du Bureau de la CEPEJ. Les nominations doivent idéalement prendre effet avant la réunion plénière de la CEPEJ en juin 2022.

3. Création du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle

8. Le Secrétariat présente la première version de l'outil en ligne concernant le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle, ainsi qu'une proposition de catégories selon lesquelles les entrées sont structurées. La visualisation et l'interface sont basées sur le logiciel open-source "Tableau Public" et correspondent au design de CEPEJ-STAT.

9. Le Centre de ressources doit contenir des informations sur les applications relatives à l'IA actuellement en cours d'utilisation dans les systèmes de justice, ainsi que d'autres outils de cyberjustice utiles à l'administration de la justice. Les ressources doivent être accessibles au public.

10. Au cours de la discussion, l'importance d'une clause spécifique précisant que les entrées n'impliquent en aucun cas une recommandation ou toute autre approbation de la part de la CEPEJ est

soulignée. En ce qui concerne les catégories, l'utilisation de mots-clés ou "tags"¹ est proposée afin d'assurer une localisation facile des outils spécifiques, de prévoir la possibilité d'attribuer plusieurs tags si nécessaire, et de faciliter l'ajout de nouvelles catégories plus tard dans le processus.

11. La proposition finale sur les catégories et autres fonctionnalités doit être fournie par l'AIAB (voir ci-dessus). Dans l'intervalle, le Secrétariat doit poursuivre le développement du Centre de ressources en tenant compte des commentaires lors de la discussion.

4. Participation éventuelle du Réseau européen de cyberjustice aux travaux sur l'IA

12. Les deux groupes conviennent que le rôle du Réseau européen de cyberjustice (ECN) doit être progressif dans l'identification des applications liées à l'IA ou à la cyberjustice à inclure dans le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle. La collecte peut se faire par le biais d'enquêtes spécifiques et de demandes thématiques, conformément à d'autres lignes directrices en cours d'élaboration, en complément de la collecte par l'AIAB. La vérification et la saisie des données doivent être centralisées par l'AIAB sous la supervision du groupe de travail concerné.

13. Il est décidé que les modalités de la collecte de données devra être discutée lors de la prochaine réunion de l'ECN.

5. Événement spécifique sur la qualité et la digitalisation de la justice pour le 20ème anniversaire de la CEPEJ (Malte)

14. Le Secrétariat informe les membres des groupes de travail et les participants à la réunion que la prochaine réunion plénière de la CEPEJ (27-28 juin 2022) sera l'occasion de célébrer son 20^{ème} anniversaire (matinée du 27 juin). La réunion se tiendra à La Valette, Malte, suite à l'aimable invitation du vice-président de la CEPEJ et des autorités maltaises. Conformément au plan d'action 2022-2025 de la CEPEJ, la conférence doit permettre de discuter des "défis de la justice digitalisée" et de la manière de « contribuer, tout en soutenant la digitalisation, à une justice plus humaine et centrée sur les personnes ». Le Secrétariat invite les membres du groupe de travail à identifier des participants nationaux de haut niveau concernés qui seront contactés par le Secrétariat en tant que participants et intervenants.

6. Médiation et résolution alternative des conflits en ligne²

15. Les groupes de travail discutent des domaines de travail conjoint sur les activités liées à la médiation et conviennent que les deux groupes doivent coopérer en cas de besoin. Les décisions suivantes sont prises :

- a. une étude doit être menée par le CEPEJ-GT-CYBERJUST pour évaluer l'application et l'impact de la médiation en ligne en matière pénale, qui pourra également être pris en compte dans une éventuelle mise à jour des lignes directrices sur la médiation pénale (CEPEJ-GT-QUAL) ;
- b. une étude doit être menée pour évaluer l'effet des outils numériques dans les ADR en relation avec les groupes vulnérables. Les résultats de cette étude pourront, à leur tour, être utilisés pour réviser le projet de Lignes Directrices sur les ODR (CEPEJ-GT-CYBERJUST) ;
- c. certains éléments du projet actuel de lignes directrices sur les modes alternatifs de résolution des litiges en ligne (ODR) pourraient être pris en compte pour la mise à jour des outils relatifs à la médiation sous la supervision du CEPEJ-GT-QUAL (par exemple, la mise à jour potentielle des lignes directrices sur la médiation administrative ou l'ajout de la perspective « en ligne » à la boîte à outils pour le développement de la médiation de la CEPEJ (CEPEJ(2018)7)) ;
- d. les travaux de finalisation du projet de lignes directrices sur les ODR se poursuivront après l'achèvement des Etudes susmentionnées.

Le Secrétariat est chargé de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions.

¹ Un mot clé ou un terme attribué à un élément d'information. Ce type de métadonnées aide à décrire un élément et permet de le retrouver en le parcourant ou en le recherchant.

² Ce point a fait l'objet d'une discussion commune le deuxième jour.

18 mars 2022 - RÉUNION du CEPEJ-GT-CYBERJUST

1. Introduction

1. La 6ème réunion du CEPEJ-GT-CYBERJUST s'est tenue en format hybride (en présentiel et en ligne) à Pise le 18 mars 2022, suite à la réunion conjointe du CEPEJ-GT-QUAL et du CEPEJ-GT-CYBERJUST, organisée dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

2. Centre de ressources de la CEPEJ sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle

2. Outre les décisions prises lors de la réunion conjointe, il est proposé de suivre une approche progressive pour renseigner le Centre de ressources. En ce qui concerne la mission spécifique du CEPEJ-GT-CYBERJUST, les premières données entrées doivent concerner les applications de cyberjustice existantes et utilisées par le public (qu'elles soient développées par le secteur public ou privé). Une fois de plus, l'importance de permettre l'attribution de plusieurs "tags" est soulignée, pour éviter que les applications ne soient attribuées qu'à une seule catégorie, pour permettre la recherche et le filtrage d'applications spécifiques à partir de différentes perspectives thématiques, et pour faciliter l'introduction à terme de nouvelles catégories. Les questions de la non-exhaustivité de ce qui figurera dans le Centre de ressources, et du choix des initiatives qui doivent y figurer restent à discuter, sachant que des outils de cyberjustice existent désormais dans tous les systèmes judiciaires, que beaucoup sont similaires, et qu'il ne sera ni possible ni pertinent de les inclure tous. De légères modifications des catégories proposées sont discutées, mais les changements effectifs ne doivent être mis en œuvre qu'après la mise en place et la discussion avec l'AIAB.

3. Réseau européen de cyberjustice (ECN)

3. La date de la prochaine réunion est fixée au 21 octobre 2022. Les sujets proposés sont les suivants :

- a. Digitalisation des dossiers judiciaires (retours d'information sur l'application des lignes directrices récemment adoptées)
- b. Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA (attentes, rôles et incitations des membres de l'ECN)
- c. Premier questionnaire Cyberjust/AI pour collecter des données pour le Centre de ressources comme mentionné ci-dessus (vérification du questionnaire)

4. Il est convenu de maintenir le format d'une demi-journée en ligne, avec l'invitation d'un intervenant principal, et la distribution de publications pertinentes. Les membres du groupe de travail doivent envoyer leurs propositions au Secrétariat pour examen.

5. Le Secrétariat rédigera un ordre du jour préliminaire et une note conceptuelle qui seront discutés avec le groupe. Un courriel "save the date" devrait être envoyé avant les vacances d'été.

4. Enchères électroniques

6. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST est chargé, dans son nouveau mandat, de développer des lignes directrices sur les enchères électroniques. Le processus d'élaboration des lignes directrices doit comporter les étapes et éléments suivants (en incluant l'expertise de l'ECN dans le processus) :

- étude comparative
- atelier thématique avec les membres de l'ECN intéressés (contribution)
- projet de lignes directrices
- atelier thématique avec les membres intéressés de l'ECN (vérification finale)
- présentation du projet de lignes directrices finalisées à la CEPEJ.

7. La supervision des travaux sera assurée par les membres du groupe de travail Pedro ALMEIDA (Portugal), Martin SCHNEIDER (Autriche), ainsi que par l'expert scientifique Tomasz KISIELEWICZ

(Pologne). Martin Schneider doit également assurer la liaison avec le projet européen "LEILA - vers une plateforme européenne multilingue pour les enchères judiciaires".

8. Le groupe de travail approuve une note conceptuelle commune (CEPEJ-GT-CYBERJUST(2022)2). Le Secrétariat est chargé de préparer le mandat en vue de l'identification et la contractualisation d'experts potentiels.

5. Bases de données publiques de jurisprudence

9. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST est chargé, dans le cadre de son nouveau mandat, de préparer des lignes directrices sur le développement de bases de données publiques de jurisprudence, en se concentrant particulièrement sur les exigences d'anonymisation et de pseudonymisation. Le processus d'élaboration des lignes directrices doit comporter les étapes et éléments suivants (y compris l'expertise de l'ECN dans le processus) :

- étude comparative
- questionnaire distribué dans le réseau des tribunaux pilotes (à confirmer avec CEPEJ-GT-SATURN)
- atelier thématique avec les membres de l'ECN intéressés (contribution)
- projet de lignes directrices
- atelier thématique avec les membres intéressés de l'ECN (vérification finale)
- projet de lignes directrices finalisées à présenter à la CEPEJ.

10. La supervision des travaux doit être assurée par Maria Giuliana CIVININI (Italie), Gregor STROJIN (Slovénie), Martin HACKL (Autriche) et Camille LE DOUARON (France).

11. Le groupe de travail approuve une note conceptuelle commune (CEPEJ-GT-CYBERJUST(2022)4). Le Secrétariat est chargé de préparer le mandat en vue de l'identification et de contractualisation d'experts potentiels.

6. Indice TIC de la CEPEJ

12. Le groupe de travail a déjà proposé une révision de la pondération de l'indice TIC de la CEPEJ, dont les modalités ont été approuvées par le CEPEJ-GT-EVAL. Dans un second temps, le CEPEJ-GT-CYBERJUST devrait proposer une révision du concept de l'indice TIC développé par le CEPEJ-GT-EVAL, ce qui inclut la modification de la partie du questionnaire d'évaluation concernée. Les travaux doivent être menés en étroite collaboration avec les membres du Secrétariat de la CEPEJ en charge de l'évaluation et des statistiques, conformément à la méthodologie établie, puis soumis à CEPEJ-GT-EVAL pour approbation.

13. Le Secrétariat est chargé de préparer le mandat en vue de l'identification et de contractualisation d'experts potentiels. Ce travail doit s'inscrire dans une réflexion plus globale et à long terme sur les indicateurs, leur mesure et leur présentation dans le domaine de la cyberjustice. Concrètement, les experts devraient :

1. identifier et formuler les indicateurs les plus pertinents favorisant le progrès vers la cyberjustice et la mise en œuvre des garanties nécessaires en matière de droits de l'homme et d'État de droit.
2. proposer une révision des questions de l'indice TIC (à maintenir, à modifier, à supprimer)

14. Pour garantir l'application de la révision de l'indice TIC lors du prochain cycle d'évaluation de la CEPEJ, l'étude des experts devrait être finalisée d'ici septembre 2022 afin que la nouvelle approche puisse être appliquée d'ici mars 2023.

7. Module de formation HELP sur le travail de la CEPEJ

15. Le cours de formation en ligne dans le cadre du programme HELP (*Human Rights Education for Legal Professionals*) du Conseil de l'Europe est en cours de développement. A ce stade, la cyberjustice sera abordée dans plusieurs modules dont certains sont préparés par Maria Giuliana CIVININI (Italie) et Rimantas SIMAITIS (Lituanie) :

- 1) numérisation des procédures judiciaires
- 2) impact de l'intelligence artificielle sur la qualité de la justice
- 3) qualité de la justice et gestion du temps judiciaire
- 4) comment la CEPEJ mesure-t-elle la qualité de la justice ?
- 5) en quoi la qualité de la justice peut-elle concerner les usagers et leur perception de cette qualité ?
- 6) comment la qualité de la justice peut-elle jouer un rôle important dans les procédures de médiation ?

16. Le cours devrait être finalisé à la fin de l'année et le groupe de travail consulté sur le projet à un stade ultérieur.

ANNEXE 1

AGENDA

Les documents de travail sont disponibles sur [l'espace de travail collaboratif](#).

Jeudi 17 mars 2022 : 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h00

RÉUNION CONJOINTE du CEPEJ-GT-QUAL et du CEPEJ-GT-CYBERJUST

Ouverture de la réunion

- **Ramin Garagurbanli**, président de la CEPEJ
- **Muriel Décot**, secrétaire de la CEPEJ

Messages de bienvenue

- **Raffaele Piccirillo**, Chef de Cabinet, Ministère italien de la Justice - *par vidéoconférence*
- **Paolo Maria Mancarella**, Magnifico Rettore, Université de Pise

Présentation par des experts italiens des processus de numérisation

- **Vincenzo De Lisi**, Directeur Général DGSIA, Ministère de la Justice - *par vidéoconférence*
- **Paolo Ferragina**, vice-recteur aux TIC de l'université de Pise

Début de la réunion conjointe du CEPEJ-GT-QUAL et du CEPEJ-GT-CYBERJUST

1. **Création d'un organe consultatif mixte sur l'intelligence artificielle (AIAB)**
2. **Création du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle**
3. **Participation éventuelle du Réseau européen de cyberjustice aux travaux sur l'IA**
4. **Événement spécifique sur la qualité et la numérisation pour le 20ème anniversaire de la CEPEJ**

Autres sujets

5. **Travail conjoint possible sur la médiation**

CEPEJ-GT-CYBERJUST - AULA MAGNA - UNIVERSITÉ DE PISE

Ouverture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour
-

Centre de ressources de la CEPEJ sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle

2. Échange sur la réunion conjointe de la veille
-

Règlement alternatif des litiges en ligne (RADL)

3. Échange de vues sur l'approche révisée
-

Réseau européen de cyberjustice

4. Échange de vues sur les sujets à discuter lors de la prochaine réunion du REC.
-

Procédure d'exécution en ligne

5. Échange de vues sur les futures lignes directrices sur les enchères électroniques
-

Bases de données de jurisprudence publique

6. Échange de vues sur les futures orientations des bases de données de jurisprudence publique
-

Autres thèmes de travail pour 2022 et 2023

7.
 - Retour d'information sur l'index TIC et travail futur avec CEPEJ-GT-EVAL
 - Etat d'avancement du module CEPEJ-GT-CYBERJUST HELP
-

ANNEXE 2 LISTE DES PARTICIPANTS

Réunion GT-Cyberjust

MEMBERS / MEMBRES

Pedro ALMEIDA, conseiller juridique, unité de coordination des affaires européennes, direction générale de la politique de la justice, ministère de la justice, Lisbonne, PORTUGAL, courriel : pedro.a.almeida@dgpj.mj.pt.

Maria Giuliana CIVININI, Juge, membre de la magistrature italienne, Présidente du Tribunal de Pise, Pise, ITALIE, e-mail : mariagiuliana.civinini@giustizia.it.

Rimantas SIMAITIS, professeur associé à l'université de Vilnius, associé du cabinet d'avocats Cobalt, avocat, arbitre, médiateur, Vilnius, LITUANIE, courriel : rimantas.simaitis@cobalt.legal.

Gregor STROJIN, conseiller du président, Cour suprême de la République de Slovénie, Ljubljana, SLOVÉNIE, courriel : gregor.strojin@sodisce.si.

Martin SCHNEIDER, conseiller au ministère fédéral autrichien de la Justice, AUTRICHE, courriel : martin.schneider@bmj.gv.at.

Camille LE DOUARON, Chargée de mission data, Ministère de la Justice, FRANCE, e-mail : camille.le-douaron@justice.gouv.fr

Geneviève VANDERSTICHELE, Juge à la cour d'appel de Gand (Be), Chercheur affilié à COHUBICOL (U.Bruxelles (Be)-U.Nijmegen (NL)), Candidate au DPhil en droit (U. d'Oxford - UK), BELGIQUE, e-mail : g.vanderstichele@skynet.be

PRESIDENT OF CEPEJ / PRESIDENT DE LA CEPEJ

Ramin GARAGURBANLI, juge, Cour d'appel de Bakou, coordinateur du projet de modernisation de la justice, Bakou, AZERBAIJAN, courriel : ramingurbanov@yahoo.com.

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Tomasz KISIELEWICZ, expert / coordinateur, aspects des technologies modernes pour la justice, ministère de la Justice, POLOGNE, e-mail : t.kisielewicz@gmail.com.

OBSERVERS / OBSERVATEURS

COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS(CCBE)

Martin SACLEUX, Conseiller juridique, e-mail : sacleux@ccbe.eu

EUROPEAN UNION OF RECHTSPFLEGER AND COURT CLERKS / UNION EUROPEENNE DES GREFFIERS DE JUSTICE (EUR)

Ute HOLTZER-STERN, juriste, AUTRICHE, e-mail : ute.holzer-stern@justiz.gv.at

EUROPEAN EXPERTISE AND EUROPEAN INSTITUTE (EEEI) / INSTITUT EUROPÉEN DE L'EXPERTISE ET DE L'EXPERT (EEEI)

Robert RANQUET, Vice-président Affaires publiques / AI, e-mail : r.ranquet@experts-institute.eu

SECRETARIAT

DGI - Droits de l'homme et État de droit
DGI - Droits de l'Homme et Etat de droit
Courriel : cepej@coe.int

Muriel DECOT, Secretary of the CEPEJ / *Secrétaire de la CEPEJ*, e-mail : muriel.decot@coe.int

Daniel SCHMIDT, Secretary of the Group CEPEJ-GT-CYBERJUST / *Secrétaire du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST*, e-mail : daniel.schmidt@coe.int

Paul MEYER, Co-secrétaire *du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST* / Co-secrétaire *du groupe CEPEJ-GT-CYBERJUST*, e-mail : paul.meyer@coe.int

Ioana VOELKEL, CEPEJ Assistant / Assistante de la CEPEJ, e-mail : ioana.voelkel@coe.int

Réunion conjointe (en plus de celles énumérées ci-dessus)

MEMBERS / MEMBRES

Gilles ACCOMANDO, Directeur de l'École de formation du barreau, Paris, FRANCE, e-mail : g.accomando@efb.fr

Joao ARSENIO DE OLIVEIRA, Chef de service, Département des affaires internationales, Direction générale de la politique de la justice - Ministère de la justice, Lisbonne, PORTUGAL, e-mail : jaoliveira@dgpj.mj.pt (**Chair of the GT-QUAL / Président du GT-QUAL**)

Nino BAKAKURI, Juge, Cour suprême de Géorgie, Tbilissi, GEORGIE, E-mail : nino.bakakuri@supremecourt.ge

Merethe ECKHARDT, directrice du développement, Administration des tribunaux danois, Centre pour le droit, la formation et la communication, DANEMARK, courriel : meg@domstolsstyrelsen.dk.

Stergios KOFINIS, juge administratif au tribunal administratif de première instance de Thessalonique, GRECE, courriel : skofinis@adjustice.gr.

Wim DAVID, Juge à la Cour d'appel de Bruxelles, Belgique, e-mail : wim.david@just.fgov.be

Antoni BATKO, Juge, Tribunal de district de Zamosc, délégué au Ministère de la Justice, POLOGNE, e-mail : antonibatko@wp.pl

Rosario AMMENDOLIA, Magistrat, Ministère de la Justice, ITALIE, e-mail : rosario.ammendolia@giustizia.it

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Matthieu QUINIOU, Avocat, Paris, France, e-mail : qm@quiniou-avocat.com

Maria DA CONCEIÇÃO OLIVEIRA, avocate et médiatrice, Lisbonne, Portugal, courriel : mco.med@mail.telepac.pt.

ITALIAN DELEGATION / DELGATION ITALIENNE

Raffaele PICCIRILLO, chef de cabinet du ministre italien de la Justice

Paolo MENCARELLA, Magnifico Rettore, Université de Pise

Vincenzo DE LISI, Directeur général DGSIA, Ministère de la Justice

Paolo FERRAGINA, Pro-Rettore pour l'informatique de l'Université de Pise

Benedetta GALGANI, Professeur associé - Université de Pise

SECRETARIAT

DGI - Droits de l'homme et État de droit

DGI - Droits de l'Homme et Etat de droit

Courriel : cepej@coe.int

Clémence BOUQUEMONT, Secretary of CEPEJ-GT-QUAL/ *Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL*, e-mail :
clemence.bouquemont@coe.int

Leonid ANTOHI, Co-secrétaire *du CEPEJ-GT-QUAL / Co-secretaire of CEPEJ-GT-QUAL*, email :
leonid.antohi@coe.int